

Compte rendu de la séance du 18 janvier 2018

Le conseil Municipal approuve à la majorité des membres présents la modification des statuts du Val de Ligne concernant l'accompagnement et la confortation des structures culturelles du territoire intercommunal.²

Il est approuvé la mise en place du nouveau régime indemnitaire RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) pour les employés de la commune.

Le conseil n'émet aucune remarque ni objection au projet de dossier du plan de Prévention des Risques Miniers sur les communes de Chassiers, Largentière et Montréal en date du mois d'octobre 2017.

Une décision modificative est prise concernant les travaux en régie pour régularisation des montants sur les opérations d'investissement.

Le dossier de la mise en place du zonage d'assainissement non collectif suit son cours. L'analyse des sols a été effectuée sur les zones constructibles et un plan des différents zonages a été réalisé pour déterminer les systèmes d'assainissement adaptés.

Des demandes de devis vont être faites pour chiffrer le contrôle des bornes incendie de la commune.

Des tuiles Gelis DC 10 à l'état neuf et pour environ 40 m² sont à vendre.

La subvention attendue de la Région pour la traversée du village a été finalement accordée.

Il a été constaté que des véhicules franchissaient le mur d'encrochement à côté du local technique. Des rochers seront posés pour faire obstacle à l'incivilité de certaines personnes.

L'assemblée générale des Montréal de France programmée les 29 et 30 septembre 2018 se prépare. Il est prévu une visite de la grotte Chauvet.

Un voyage au Canada est prévu en septembre 2019. Il est rappelé que les inscriptions doivent être faites avant fin février 2018. La documentation sur ce voyage est disponible en mairie.